

Évaluation des impacts économiques et fiscaux

Session d'introduction

Web-Conférence : 17 juin 2014 ou 27 août 2014 - 12h00 à 13h00

La formule

Une formation brève et intense suivie d'une discussion avec les experts du domaine depuis votre poste de travail

- Inscription en ligne
- 30 minutes de présentation
- 30 minutes de réponses à VOS questions

LES CONFÉRENCIERS



Jean MATUSZEWSKI, président de E&B Data

Jean a participé au cours des trente dernières années à plus d'une centaine de projets d'implantation d'entreprises de même qu'à l'évaluation de leur impact économique, fiscal et régional. Spécialiste des processus de choix de site et des mécanismes de création de richesse, il travaille surtout dans les secteurs des technologies et des industries lourdes.



Claude LÉGER, vice-président Développement de projets chez Macogep

Ingénieur civil et diplômé en droit, **Claude** est spécialiste en infrastructures municipales, en gestion des collectivités locales, et en fiscalité municipale. Claude a occupé des postes de direction générale pendant 15 années, pour Montréal-Est, la Communauté urbaine de Montréal, la Ville de Longueuil ainsi que la Ville de Montréal.

La face cachée des investissements : Êtes-vous gagnants ?

Cette session d'introduction aux études d'impact vous permettra de comprendre la base des calculs que réalisent les paliers de gouvernement supérieurs pour établir leurs propres revenus - c'est-à-dire ceux que vous n'aurez pas à titre de municipalité – lorsqu'un projet d'investissement d'envergure se localise sur le territoire de votre administration.

- Comment sont calculées les sources de revenus des administrations publiques provinciales et fédérales (ex. : impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente) suite à un projet d'investissement ?
- Quelle est la réalité derrière « l'effet multiplicateur » ?
- Exemples de projets d'investissement et de leur impact fiscal.
- Quelle est la meilleure approche pour simuler l'impact réel des projets d'investissements pour votre municipalité ?
- Création de richesse, pouvoir d'achats, effets directs et indirects : clarification des termes
- Des outils et des chiffres de référence qui vous assisteront dans la détermination de vos objectifs, ou encore dans le cadre de négociations.

Une formation brève et intense suivie d'une discussion portant sur vos questions, avec les experts du domaine.

À qui s'adresse cette formation :

- ✓ **Conseils municipaux**
 - ✓ **Direction générale**
 - ✓ **Service des finances**
 - ✓ **Planification**
 - ✓ **Urbanisme**
 - ✓ **Développement économique**
- Aucun prérequis nécessaire.**

